

NOM :

Prénom :

N° OPI : 16.....

**UFR de Lettres et Sciences Humaines
Master Sciences humaines, Sciences sociales**

Dossier de sélection

Master 2 Diffusion du Français 2016/2017

➤ **En 2015/2016, si vous étiez :**

- **Inscrit(e) en master 1 Diffusion du français, Département des sciences du langage, Université de Rouen (en présentiel ou par télé-enseignement) ;**
- **Inscrit(e) en master 1 dans une autre université française ;**
- **Inscrit(e) dans un diplôme de niveau équivalent dans une université française ;**

-

Vous devez :

- Procéder à votre pré-inscription (OPI) sur le site de l'université de Rouen (www.univ-rouen.fr); une fois celle-ci faite, n'oubliez pas de renseigner l'indication « N° OPI » figurant ci-dessus à droite. Les inscriptions OPI sont ouvertes à partir du mois de février 2016 ;
- remplir le dossier de sélection Master 2 diffusion du français ci-après ;
- fournir les documents demandés.

➤ **En 2015/2016, si vous ne correspondez à aucune des rubriques ci-dessus:**

Vous devez :

- remplir le dossier de sélection Master 2 diffusion du français ci-après ;
- remplir le dossier de validation des acquis – annexé au dossier
- fournir les documents demandés.

Le présent dossier de sélection 2016-2017 est à retourner au plus tard le 30 juin 2016 (cachet de la poste faisant foi) à l'adresse suivante

**UNIVERSITE DE ROUEN
Scolarité UFR de Lettres et Sciences Humaines
Rue Lavoisier
76821 Mont Saint Aignan Cedex**

Les dossiers arrivés avant le 27 Mai 2016 seront traités début juin. Cela concerne les étudiants en présentiel et ceux dont le Master 1 est acquis.

- La réponse vous sera notifiée par voie électronique dans un premier temps,
- Le dossier avec l'avis de la commission vous sera retourné par voie postale ensuite.

U.F.R. des LETTRES
et
SCIENCES HUMAINES

MONT SAINT AIGNAN, le 28 mars 2016

Département de Sciences du Langage

Fabienne LECONTE,
Responsable du Master Diffusion du Français

**INFORMATIONS POUR UNE INSCRIPTION AU
MASTER 2 DIFFUSION DU FRANCAIS**

Les étudiants souhaitant s'inscrire en M2 Diffusion du Français pour l'année 2016/2017 doivent remplir le dossier ci-joint dès maintenant **sans attendre les résultats des examens.**

**Nous vous invitons à réaliser votre OPI (opération de pré-inscription)
dès le mois d'Avril 2016 sur le site de l'université.**

La date limite de dépôt des dossiers est le **30 juin 2016 (27 mai 2016)**. Dès la fin des jurys de diplômes, nous intégrerons vos relevés de notes au dossier. Les résultats de la commission de sélection vous parviendront début juillet.

Toutefois, nous prévoyons une première sélection des dossiers pour les étudiants en présentiel qui ont validé leurs examens à la première session. Dans ce cas, la date limite est le 27 Mai 2016.

N'oubliez pas de joindre au dossier le projet de recherche-action (1 page) en vous appuyant sur les thématiques proposées par les enseignants du département. **Nous vous rappelons que sans ce projet votre dossier ne sera pas examiné.**

La responsable du Master

Fabienne LECONTE



U.F.R. des LETTRES et SCIENCES HUMAINES

Département de Sciences du Langage

Scolarité - Inscription

Dossier de sélection
MASTER Diffusion du français Deuxième Année

Renseignements concernant l'étudiant(e) N° Etudiant (si déjà inscrit à l'Université de Rouen)
.....

Nom patronymique : *Prénom* :

Nom marital : *Nationalité* :

Date de naissance : à :

Adresse :

Code Postal : *Commune* : *Pays* :

Mail : *tél.* :

Niveau de formation antérieure : *Établissement* :

Salarié(e) : non oui *Profession* :

Titre du mémoire ou du projet professionnel :

.....

Nom du directeur : (sera complété par la commission).....

Compte tenu de son inscription à l'Université de Rouen et ainsi des moyens matériels et de l'environnement scientifique dont bénéficie l'étudiant(e), les résultats des travaux de recherche conduisant à des prises de brevet, licence de savoir-faire ou logiciels ou autres sont soumis aux règles suivantes : - Ces résultats appartiennent à l'université, à charge pour elle d'assurer un juste retour des redevances,

- La propriété intellectuelle sera reconnue à l'étudiant(e) comme participant à une œuvre collective.

Lu et approuvé, le :

Signature de l'étudiant(e)

AUTORISATION d'inscription dans le PARCOURS de FORMATION

Professionnel

 Signatures pour accord

Le Responsable de la spécialité

Nom :

 DEMANDE REFUSEE Pour l'entrée en Master 2-

MOTIF :

.....

 Mais peut être autorisé(e) à s'inscrire en :

.....

.....

MASTER LETTRES ET SCIENCES HUMAINES
Mention linguistique

MODALITES D'INSCRIPTION
EN MASTER 2 Spécialité DIFFUSION DU FRANÇAIS

POUR LES ETUDIANTS EN COURS DE MASTER 1
OU AYANT OBTENU LEUR MASTER 1 / MAITRISE

Le nombre d'inscriptions en Master 2 est limité à la fois par les recommandations ministérielles et par les possibilités des directeurs de recherche. **L'admission n'est pas de droit et s'effectue sur dossier.**

Conditions requises pour déposer un dossier de sélection :

- **Avoir terminé ou préparer l'un des diplômes suivants : Master 1 spécialité *Diffusion du français* ou *FLES*, Master 1 spécialité *Sciences du Langage*, Maîtrise de Sciences du Langage française ou Maîtrise FLE française ;**
- **Présenter un projet professionnel, il est conseillé de prendre contact avec un enseignant (liste des thématiques de recherche ci-dessous).**

Le Conseil du Master examinera les dossiers. La priorité sera accordée aux candidats ayant obtenu au moins la mention Bien (14/20) au Master 1 « Diffusion du français » ou au Master 1, à finalité professionnelle, d'une autre spécialité liée au FLE ou à la Maîtrise FLE, la mention Bien (14/20) à la Maîtrise de Sciences du Langage ou au M1 de Sciences du Langage.

Toutefois, les candidatures de professionnels de l'enseignement du français et de la coopération linguistique, culturelle et éducative ayant a minima un diplôme de niveau 4 dans le domaine peuvent être éventuellement prises en considération après une procédure de validation des études.

Le Master 2 doit être obtenu en un an et il n'y a pas de redoublement automatique. Si vous désirez préparer le Master 2 en deux ans, vous devez faire une demande d'aménagement d'études. La demande doit être justifiée. Le redoublement ne sera autorisé qu'après accord du directeur de mémoire et du responsable de la formation.

Il est conseillé aux candidats n'ayant pas terminé leur Master 1 lors de la première session d'examen de présenter tout de même leur candidature en juin. Le relevé de notes sera envoyé dans un deuxième temps dès l'obtention. La candidature de ces étudiants pourra être acceptée sous réserve de l'obtention du diplôme préparé avec la mention adéquate.

Information très importante :
Envoyez vos dossiers au plus tard le 30 juin 2016
Cachet de la poste faisant foi
Aucun dossier de candidature en Master ne sera accepté après cette date.

MASTER 2 Spécialité
DIFFUSION DU FRANÇAIS
PROJET PROFESSIONNEL

Tout étudiant candidat à une inscription en Master 2 “ Diffusion du français ”, à finalité professionnelle, à l’Université de Rouen, doit proposer un projet professionnel à l’appui de son dossier.

Le projet professionnel, tel qu’il est prévu pour ce diplôme, peut être défini comme une proposition de recherche-action liée à un terrain intéressant directement la promotion et la diffusion du français, langue étrangère ou langue seconde. Ce terrain pourra être abordé soit d’un point de vue pédagogique (il s’agira alors d’une question didactique), soit d’un point de vue culturel, éducatif ou linguistique (il s’agira alors d’une question relevant le plus souvent d’une politique générale menée par une institution, un organisme ou un établissement : politique culturelle, politique d’aménagement linguistique, etc.).

Le projet devra au minimum faire état d’une **orientation de recherche** et d’un **terrain**. Le projet, rédigé sur une page imprimée, doit en outre donner au conseil de Master les éléments permettant d’évaluer son intérêt et sa faisabilité. Celle-ci sera d’autant plus grande que l’orientation retenue correspond à une des thématiques de recherche de l’un des enseignants du conseil de Master (cf. supra). Nous invitons les candidats à y prêter la plus grande attention.

Les terrains susceptibles de servir d’assise à un projet professionnel lié à ce Master sont de deux types :

■ **Terrain à orientation pédagogique.**

On peut estimer que les étudiants qui choisiront ce terrain pour définir leur projet se destinent à occuper, par la suite, des fonctions d’enseignement et/ou d’encadrement pédagogique dans le domaine du français langue étrangère / langue seconde - ou qu’ils occupent déjà ces fonctions au moment de leur inscription. En cas d’acceptation de leur candidature au Master 2, le travail de recherche qui sera mené, dans le courant de l’année universitaire, pourra porter sur des observations de classes de français langue étrangère / langue seconde, sur l’analyse de pratiques dans et/ou autour de ces classes ou sur l’expérimentation de matériels pédagogiques dans le contexte d’une (ou plusieurs) classe(s) de FLE et/ou de FLS.

■ **Terrain à orientation culturelle, éducative ou linguistique**

On peut considérer que les étudiants qui choisiront ce terrain pour définir leur projet se destinent avant tout à occuper des fonctions de coordination dans le domaine de l’ingénierie de la formation ou dans le champ de la coopération culturelle, linguistique ou éducative. Si leur candidature est acceptée, le travail de recherche-action qui sera mené par la suite pourra concerner l’administration et la gestion d’Instituts, de Centres de langues, de Services d’enseignement ou porter sur des animations culturelles et/ou des actions de politique linguistique et éducative en rapport avec le français langue étrangère / langue seconde. Ce travail pourra se dérouler en France ou à l’étranger.

3. Equipe pédagogique

Membres de l'équipe pédagogique et jury				
Nom, prénom	Qualité ¹	Etablissement de rattachement	Equipe de rattachement	Section CNU
AKIN Salih	MCF HdR	Université de Rouen	DYSOLA	7 ^{ème}
AKINCI MEHMET-ALI	PR	Université de Rouen	DYSOLA	7 ^{ème}
AMOURETTE Céline	MCF	Université de Rouen	DYSOLA	7 ^{ème}
BOUVERET Myriam	MCF	Université de Rouen	DYSOLA	7 ^{ème}
DELABARRE Evelyne	MCF	Université de Rouen	DYSOLA	7 ^{ème}
DENIMAL Amandine	MCF	Université de Rouen	DYSOLA	7 ^{ème}
GAUDIN François	PR	Université de Rouen	DYSOLA	7 ^{ème}
GOSELIN Laurent	PR	Université de Rouen	DYSOLA	7 ^{ème}
HOLZEM Maryvonne	MCF	Université de Rouen	DYSOLA	7 ^{ème}
JALENQUES Pierre	MCF	Université de Rouen	DYSOLA	7 ^{ème}
LAROUCSI Foued	PR	Université de Rouen	DYSOLA	7 ^{ème}
LECONTE Fabienne	PR	Université de Rouen	DYSOLA	7 ^{ème}
LE GAC David	MCF	Université de Rouen	DYSOLA	7 ^{ème}
MIGUEL ADDISU Véronique	MCF	Université de Rouen	DYSOLA	7 ^{ème}
MORTAMET Clara	MCF	Université de Rouen	DYSOLA	7 ^{ème}
PENLOUP Marie-Claude	PR	Université de Rouen	DYSOLA	7 ^{ème}
SABRIA Richard	PR	Université de Rouen	DYSOLA	7 ^{ème}
VIGNES Laurence	MCF	Université de Rouen	DYSOLA	7 ^{ème}
WULLEN Marie-Laure	PRCE/docteur	Université de Rouen	DYSOLA	7 ^{ème}

Contacts

Secrétariat pédagogique :

Pour les étudiants inscrits en SEAD : s'adresser à Laure Baron (Laure.baron@univ-rouen.fr) : Tél : 02.35.14.61.79

Pour les étudiants en présentiel : s'adresser à Florence Bouteiller (Florence.bouteiller@univ-rouen.fr) : Tél : 02.35.14.61.58

Enseignants responsables :

Responsable de la spécialité Sciences du langage: laurent.gosselin@univ-rouen.fr et david.legac@univ-rouen.fr

Responsable de la spécialité Diffusion du français : Fabienne Leconte (fabienne.Leconte@univ-rouen.fr)

PR : professeur des universités, MCF : maître de conférence ; HDR : Habilité à diriger des Recherches ; PRCE : Professeur certifié)

4. THEMATIQUES

Salih AKIN

- Analyse du discours
 - ✓ Analyse de discours publicitaires, médiatiques, etc.
 - ✓ Etude des noms propres dans les processus identitaires
- Sociolinguistique
 - ✓ Analyse de la variation des graphies
 - ✓ Contacts de langues et langues d'immigration
- Typologie des langues
 - ✓ Description typologique du kurde
 - ✓ Standardisation des langues
- Onomastique
 - ✓ Analyse des pratiques de dénomination des populations, des langues et des territoires

Mehmet-Ali AKINCI

- Acquisition et développement du langage chez l'enfant (monolingue et bi- plurilingue)
- Bilinguisme et bilittéracie
- Développement des compétences narratives chez les enfants
- Contacts des langues et des cultures dans des contextes migratoires
- Construction des identités langagières, sociales et culturelles chez les enfants et adolescents issus de familles immigrées en France
- Langue turque (enseignement ELCO - LVE, apprentissage, description linguistique)

Céline AMOURETTE

- Syntaxe et sémantique du temps et de l'aspect

Myriam BOUVERET

- Créativité lexicale Sémantique/grammaires des constructions
- Phraséologie, fonctions lexicales
- Lexicologie/Lxicographie

Evelyne DELABARRE

- Didactique de la grammaire
- Didactique de l'oral en contexte FLM/FLE/FLS
 - ✓ dialogues scolaires
 - ✓ représentations de l'oral
- Utilisation en classe de la littérature jeunesse

Amandine DENIMAL

- Didactique interculturelle en FLE/FLS
- Manuels de FLE/FLS
- Français sur objectifs spécifiques (FOS)
- Didactique de l'écrit en FLE

François GAUDIN

- Lexicographie :
 - ✓ Etude des dictionnaires monolingues, généralistes ou destinés aux élèves.
 - ✓ Etude des dictionnaires bilingues réalisés dans les anciennes colonies françaises.
 - ✓ Histoire culturelle des dictionnaires
- Terminologie :
 - ✓ Etude de la circulation sociale des termes
 - ✓ Description de terminologies en émergence
 - ✓ Approche linguistique de la vulgarisation scientifique
- Lexicologie : néologie, variation lexicale en francophonie

Laurent GOSSELIN

- Syntaxe, sémantique, pragmatique de :
 - ✓ la temporalité (temps et aspect)
 - ✓ la modalité
 - ✓ la causalité

Maryvonne HOLZEM

- Sémantique textuelle
- Herméneutique des données numériques
- Traitement automatique des langues

Pierre JALENQUES

- La polysémie d'unités lexicales (verbes, adjectifs, noms)
- La polysémie d'affixes dérivationnels
- Polysémie et syntaxe

Foued LAROUSI

- Sociolinguistique du plurilinguisme
- Francophonie
- Politique linguistique
- Ecrits électroniques en situations plurilingues
- Contacts de langue arabe/français

Fabienne LECONTE

- Plurilinguisme et appropriation du français
- Acquisition plurilingue
- Cultures linguistiques et éducatives
- Sociolinguistique de la francophonie
- Sociolinguistique des migrations, contacts de langues
- Enseignement aux migrants enfants et adultes

David LE GAC

- Phonétique expérimentale et instrumentale
- Phonologie générative et multilinéaire
- Description et comparaison prosodiques des langues
- Variation phonético-phonologique et prosodique
- Interphonologie

Clara MORTAMET

- Sociolinguistique : variation des usages, situations scolaires, institutionnelles, etc.
- Description et analyse des pratiques orthographiques, diagnostics et remédiations
- Situations d'illettrisme et difficultés de mise à l'écrit
- Représentations de la langue, rapports à la norme
- Grammatisations des langues et discours sur les langues en situation coloniale et/ou missionnaire

Véronique MIGUEL-ADDISU

- Sociolinguistique scolaire
- Didactique du français langue seconde en France et à l'étranger
- Cultures et interculturel en FLE

Marie-Claude PENLOUP

- Les pratiques d'écriture ordinaires (écrits personnels sur papier ou écrits électroniques) : inventaire et description
- Contacts de langues dans les écrits personnels ordinaires
- Contacts de langues dans les brouillons d'écrivains ou de non-experts
- Recherches en didactique de l'écriture (au sens de production d'écrits)
- La littérature de jeunesse : place et rôle à l'école (support pour l'apprentissage du FLM ou du FLE) et hors l'école

(usages familiaux des ouvrages pour la jeunesse, lectures partagées etc.)

Richard SABRIA

- Recherches linguistiques et sociolinguistiques en Langues des signes.
 - ✓ Création lexicale en LSF
 - ✓ Syntaxe des LSF
 - ✓ Normalisation de la LSF
 - ✓ Diffusion scolaire de la LSF

Laurence VIGNES

- Didactique de l'écrit en FLE
- Didactique du texte littéraire en FLE / approche énonciative du TL
- Didactique de l'oral en FLE (prononciation, interaction verbales)

Marie-Laure WULLEN

- TIC et enseignement
 - ✓ Outils informatiques et interactivité
 - ✓ Plates-formes
- Évaluation et certification
 - ✓ Pratiques d'évaluation
 - ✓ Certification en FLE

Présentation du MASTER LETTRES ET SCIENCES HUMAINES Mention Linguistique

1. Présentation de la mention

1.1. Composition de la mention

La mention **linguistique** se compose de deux d'une spécialité à finalité recherche et à finalité professionnelle :

- *Recherche, Master 1 et Master 2 : laurent.gosselin@univ-rouen.fr et david.legac@univ-rouen.fr*
- *Diffusion du français, Master 1 et Master 2 : fabienne.leconte@univ-rouen.fr*

1.2. Objectifs pédagogiques

La spécialité **Recherche** est très fortement adossée à la recherche menée au sein du Laboratoire DYSOLA (Dynamiques sociales et langagières univ-rouen.fr / accueil-dysola). Cette spécialité s'adresse aux étudiants qui envisagent un parcours recherche pouvant les mener jusqu'au doctorat.

Dans cette optique, la spécialité vise à renforcer les connaissances théoriques et scientifiques des étudiants afin de les former dans les domaines de la linguistique théorique et descriptive, de la politique linguistique et de la gestion du plurilinguisme, de la didactique du français. La formation vise, entre autres, les compétences suivantes :

- Recueil et mise en œuvre des données scientifiques sur une recherche bien précise ;
- Conduite d'une recherche en Sciences du langage ;
- Analyse de situations concrètes et d'intervention sur des questions de socialisation langagière, de politique et d'aménagement linguistiques et de terminologie.
- Recherches en didactique du français.

La spécialité **Diffusion du français** est aussi adossée à la recherche menée au sein du laboratoire Dysola. Cette spécialité vise à former des spécialistes dans les secteurs de la coopération internationale (domaines linguistique et culturel) et de la didactique du français langue étrangère et langue seconde. Cette spécialité renouvelle notamment notre offre de formation en FLE, formation qui bénéficie du soutien de nombreux partenaires étrangers.

1.3. Débouchés professionnels

La spécialité recherche s'adresse à des étudiants qui veulent préparer un Doctorat en Sciences du langage. Elle peut également intéresser des professionnels (en particulier des enseignants et des orthophonistes) qui souhaitent éclairer leurs pratiques professionnelles par des apports théoriques.

Pour la spécialité professionnelle on peut citer, entre autres, les débouchés suivants : métiers de la coopération culturelle, linguistique et éducative, enseignants de FLES à l'étranger et à des étrangers en France, chargés de mission pédagogique et éducative dans des pays émergents. Il est à noter qu'un stage de trois mois minimum est obligatoire dans cette spécialité. L'équipe pédagogique encadre les stages. Des propositions de stage sont communiquées aux étudiants pendant la durée de la formation

2. Conditions d'inscription (année 2016-2017)

Les diplômes requis pour l'inscription en Master 1 sont des diplômes de niveau Licence.

Les diplômes requis pour l'inscription en Master 2 sont des diplômes de niveau Master 1 ou Maîtrise (Sciences du langage et/ou FLES, suivant les spécialités). Toutefois, la possession de l'un de ces diplômes ne permet pas de s'inscrire automatiquement en Master 2.

Une sélection préalable est effectuée par le **Conseil du Master**.

Le Conseil examine l'ensemble des dossiers de candidature. Les résultats obtenus en Master 1 ou en Maîtrise sont décisifs : la mention généralement requise est la mention Bien à l'un ou l'autre de ces diplômes. Les candidats n'ayant pas les diplômes requis (diplômes de niveau bac + 4 étrangers et/ou dans des disciplines autres que les SDL et le FLES) doivent fournir les pièces réclamées en page 3. Rappelons que les étudiants étrangers de niveau Bac+4 sont souvent orientés vers la licence SDL ou le Master 1.

➤ *Master 1 spécialité recherche.*

- Accès automatique pour les étudiants ayant une Licence de Science du Langage. Les étudiants ayant une Licence dans une autre discipline ou un diplôme de niveau équivalent à la Licence ou un diplôme non français peuvent être admis après une procédure de validation des études (cf. pièces à fournir).

➤ *Master 2 spécialité recherche.*

- Accès sur dossier (effectif limité à 40 étudiants).
- Conditions nécessaires à la candidature :
 - Avoir obtenu un Master 1 spécialité *Sciences du Langage* ou un Master 1 spécialité *Diffusion du français*, ou une Maîtrise de Sciences du Langage française ou une Maîtrise FLE française ;
- - Proposer un projet de mémoire qui sera soumis à un directeur de recherche. (**Voir ci-dessus la liste des thématiques de recherche et des enseignants concernés**).
 - Les candidatures des étudiants ayant une Maîtrise ou un Master 1 dans une autre discipline ou un diplôme de niveau équivalent ou un diplôme non français peuvent être prises en considération après une procédure de validation des études (-> dossier unique).
- Le Conseil du Master examinera les dossiers. La priorité sera donnée aux candidats ayant obtenu la mention Bien.

➤ *Master 1 spécialité Diffusion du français*

- Accès automatique pour les étudiants ayant une *Licence de Science du Langage, parcours FLES, de Lettres Modernes parcours FLES, de Lettres Classiques parcours FLES, de Langue Vivante Etrangère parcours FLES* (diplômes français).
- Les étudiants étrangers ayant obtenu des diplômes équivalents ainsi qu'une spécialisation FLES peuvent constituer un dossier de VAE (ci-joint page 5). Un diplôme attestant au minimum d'un niveau B2 en français est requis. Toutefois, un niveau C1 est conseillé pour la réussite au diplôme.
- Les professionnels de la diffusion de la langue et culture française possédant des diplômes équivalents peuvent remplir un dossier de VAE (ci-joint).

➤ *Master 2 spécialité Diffusion du français*

- Accès sur dossier (effectif limité).
- Conditions nécessaires à la candidature :
 - Master 1 spécialité *Diffusion du français*, Master 1 lié au FLE d'une autre université française, Master 1 spécialité *Sciences du Langage*, Maîtrise de Sciences du langage française ou Maîtrise FLE française;
 - un projet professionnel accepté par un directeur de recherche du DESCILAC ou du Dysola (voir liste des thématiques ci-dessus).
- Le Conseil du Master examinera les dossiers. La priorité sera clairement accordée aux candidats ayant obtenu la mention Bien au Master 1 ou à la Maîtrise FLE, aux étudiants ayant obtenu un Master 1 de sciences du langage avec une mention très bien et proposant un projet professionnel en relation directe avec la diffusion du français (enseignement / apprentissage ou coopération culturelle et linguistique).
- Les candidatures des étudiants ou des professionnels du FLES et de l'action culturelle et linguistique ayant a minima une Maîtrise ou un Master 1 ou un diplôme non français équivalent peuvent être éventuellement prises en considération après une procédure de validation des études. Le niveau C1 est indispensable.

DEMANDE de VALIDATION des ETUDES et ACQUIS PERSONNELS OU PROFESSIONNELS (DECRET DE 1985)

Vous sollicitez une admission à un niveau supérieur à la première année d'études.

Vous devez pour cela compléter l'imprimé ci-joint et l'envoyer au service Scolarité Administrative de l'U.F.R. des Lettres et Sciences Humaines. Il sera alors soumis à l'appréciation de la commission pédagogique de la discipline concernée.

Il est indispensable que le niveau auquel vous souhaitez vous inscrire et la discipline exacte que vous voulez étudier soient indiqués avec précision, (par exemple : Licence 2ème année d'Histoire).

VOICI LA LISTE DES PIECES A JOINDRE OBLIGATOIREMENT : elles vous seront restituées avec la réponse. N'envoyez jamais d'originaux mais des copies.

- Lettre de motivation précisant les raisons qui vous ont guidé vers cette filière,
- La copie du baccalauréat (ou titre admis en dispense),⁽¹⁾
- Le justificatif de vos autres titres et diplômes (copies et/ou traductions),
- Un curriculum vitae récapitulant votre cursus
- Si vous venez d'un Etablissement étranger, le relevé de notes, le programme et le volume horaire des études que vous avez suivies depuis le baccalauréat, accompagnés éventuellement de l'avis des enseignants responsables,
- Dans le cas d'une interruption d'études un document résumant vos activités depuis le baccalauréat et faisant apparaître votre expérience professionnelle dans le domaine que vous souhaitez étudier,
- Pour une demande d'entrée en Master 1, un résumé de votre projet de recherche ou professionnel

⁽¹⁾ Pour les diplômes, titres et relevés de notes ou toute autre pièce rédigés en langue étrangère, fournir obligatoirement les originaux des traductions officielles légalisées.

Le dossier de validation doit être retourné, accompagné des justificatifs demandés, au Service Scolarité Administrative (cachet de la poste faisant foi) :

Le dossier vous sera ensuite renvoyé, accompagné d'un dossier d'inscription en cas d'avis favorable.

Joignez une enveloppe format 25 x 33 cm, libellée à vos nom et adresse pour réponse et retour des pièces.

TOUT DOSSIER ARRIVE INCOMPLET NE POURRA PAS ÊTRE EXAMINE PAR LA COMMISSION

DEMANDE DE VALIDATION DES ETUDES

Décret du 23.08.1985

Cycle 1 : Licence 2 ou 3, cycle 2 : Master 1 ou 2

Etat civil du demandeur :

Je soussigné(e) : Madame Monsieur

Nom patronymique : Nom marital :

Prénom : Date de naissance : ___ / ___ / _____ A :

Nationalité : Mail :

Adresse postale :

Pays : Téléphone :

Demande à bénéficier d'une VAE en vue de mon inscription en :

Préciser le niveau, la discipline et l'année (exemple : Licence 3^{ème} année des Sciences du Langage)

Baccalauréat ou équivalent obtenu en : spécialité : à :

Etudes supérieures suivies : Filière :

Diplômes justifiant la demande (1) :

- Diplôme : obtenu le : à :
- Diplôme : obtenu le : à :

Acquis personnels : si vous avez une expérience professionnelle en rapport avec la formation demandée, veuillez remplir le tableau joint.

(1) Joindre **obligatoirement** les justificatifs et les originaux des traductions officielles en cas de diplômes étrangers

Connaissance de la Langue Française :

Possédez-vous un diplôme de langue française : oui non Niveau :

Joindre les justificatifs et les attestations de maîtrise de la langue

Signature : Date :

AVIS DE LA COMMISSION PEDAGOGIQUE :

Peut être autorisé(e) à s'inscrire en :

N'est pas autorisé(e) à s'inscrire en :

Motif du refus :

Eventuellement modalités particulières en vue de l'obtention du diplôme :

Signature des membres de la commission : Date :

Cachet de l'U.F.R.

La Responsable Administrative
Mme LE ROY